

# ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014

---

*Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle et  
du deuxième groupe d'opposition*

*Programme 01 - Cabinet du Lieutenant-gouverneur*

**MINISTÈRE DU CONSEIL EXÉCUTIF**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014**  
**RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE**

---

**Question 2 :**

**Budget détaillé des dépenses depuis le 31 août 2012 (et prévisions pour 2013-2014).**

---

**Programme 1  
Cabinet du lieutenant-gouverneur**

Élément	Budget de dépenses 2013-2014	Moins : Dépenses ne nécessitant pas de crédit	Plus : Budget d'investissements	Crédits	
				2013-2014	2012-2013
				(000 \$)	
1. Cabinet du lieutenant-gouverneur	748,9	-	-	<b>748,9</b>	748,9
<b>Crédit à voter</b>				<b>748,9</b>	748,9

Ce programme vise à permettre au lieutenant-gouverneur d'assumer les fonctions qui lui sont dévolues par la loi.

**Ventilation par supercatégories**

Budget de dépenses	1	Élément	2013-2014	2012-2013
		(000 \$)		
Rémunération	634,3		<b>634,3</b>	634,3
Fonctionnement	114,6		<b>114,6</b>	114,6
	<b>748,9</b>		<b>748,9</b>	748,9

Autorisation du report d'une partie du crédit de ce programme

Le solde non utilisé des crédits de ce programme peut être reporté en 2014-2015, en respectant sa ventilation par supercatégories à la fermeture des livres 2013-2014, jusqu'à concurrence de 3 % du crédit à voter. Un tel report n'est pas permis lorsque les crédits de ce programme sont augmentés par un recours au Fonds de suppléance.